



## Résumé de la séance d'information sur la gestion de l'aqueduc privé du secteur Larouche

Les Entreprises Latras inc. qui desservent le secteur en eau potable a signifié au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) son intention de mettre fin à ses opérations et de se départir de son réseau d'aqueduc.

Dans le but d'informer la population de la volonté de l'entreprise et présenter certaines pistes de solution envisageables, la Ville de Trois-Rivières a convié la population à une séance d'information le 1er mai 2024. Celle-ci s'est déroulée à la salle publique de l'hôtel de ville. Les personnes intéressées pouvaient également participer par visioconférence.

Lors de l'état de la situation, la Ville a expliqué que le certificat d'autorisation permettant à Les Entreprises Latras inc. d'opérer le réseau d'aqueduc relève du MELCCFP. L'historique du dossier fait état d'une promesse de vente accordée par Les Entreprises Latras inc. à l'ancienne municipalité de Saint-Louis-de-France. Cela dit, l'acquisition du réseau demeure discrétionnaire.

La question de la cession du réseau à la Ville a été traité le 13 septembre 2022 dans le cadre du comité Assurer la gestion des eaux. Celui-ci a recommandé « de ne pas accepter la cession du réseau à la Ville pour les charges importantes que son opération, son entretien et sa mise à niveau créeront ». Le comité proposait plutôt de « prendre action afin de faciliter la responsabilisation et la prise en charge du réseau par la population via une structure collaborative ». Dans ce contexte, la Ville de Trois-Rivières souhaite donc agir en tant que facilitateur afin d'éviter à la population les conséquences d'une mise en arrêt du réseau d'aqueduc privé.

La Ville a ainsi présenté différentes pistes de solution envisageables en exposant clairement les coûts associés à chacun des scénarios.

La Ville a également proposé diverses mesures pour accompagner la population selon le scénario choisi notamment un soutien technique et des études d'hydrogéologie.

Pour connaître plus en détail les scénarios proposés, consultez la présentation de la séance d'information sur le site Web municipal.

Si vous avez des questions sur les scénarios ou l'accompagnement proposé par la Ville, communiquez avec le 311 ([311@v3r.net](mailto:311@v3r.net)) ou avec [Mme Geneviève Auclair](#), conseillère du district de Saint-Louis-de-France.

## 5 scénarios envisagés et les coûts associés

Scénarios	Coûts immobilisation. (TAL)	Coûts immobilisation privés	Coûts récurrents	Coûts annuels TAL	Coûts annuels tarif
1. La ville reprend le réseau et le branche à l'aqueduc. *	6 M	1,6 M	Taxe d'eau	4 300 \$	215 \$
2. La population forme une association pour reprendre le réseau et la Ville branche le réseau à l'aqueduc. *	3,6 M	0,35 M	Taxe d'eau Opération et entretien du réseau local	2 500 \$	215 \$
3. La population forme une association et reprend le réseau et la Ville creuse un nouveau puits. **	1 M	0,35 M	Taxe d'eau Opération et entretien du réseau local	700 \$	215 \$
4. La population forme une association et reprend le réseau, les puits et les terrains actuels.	0	1,05 M	Opération et entretien du réseau local	--	0
5. Le réseau est abandonné et la population s'équipe de puits autonomes. ***	0	1,65 M	0	--	0

Tous les montants sont approximatifs et à titre indicatif.

TAL : [Taxes d'amélioration locale](#)

\* La légalité du raccordement reste à confirmer considérant que le secteur est situé hors du périmètre d'urbanisation

\*\* Conditionnellement à la capacité de la nappe

\*\*\* Conditionnellement aux conclusions d'une étude hydrogéologique<